
MARIO ALEMAN : Bonjour à tous. Bonjour et bonsoir. Soyez les bienvenus à cet appel en conférence NARALO le lundi 10 janvier à 20:00 UTC.

Nous avons, connecté à notre appel aujourd'hui sur le canal anglais Glenn McKnight, Gordon Chillcott, Eduardo Diaz, Susannah Gray, Ron da Silva, Allan Skuce, Matthew Rantanen, Leah Symekher, Mark Buell, Jonathan Zuck, Dana Perry, Bill Jouris, William Cunningham. Et les autres personnes qui vont nous rejoindre en ce moment sont Tom et Dustin Phillips [inintelligible]. Voilà les participants sur le canal anglais. Sur le canal français, en ce moment, nous n'avons personne. Nous avons reçu les excuses d'Alan Greenberg et de Marita Moll.

Quand au personnel, nous avons Heidi Ullrich, Claudia Ruiz, Silvia Vivanco et moi-même, Mario Aleman.

Nos interprètes ce soir seront, pour le canal français, Aurélie et Camilla.

Je voudrais vous rappeler de bien vouloir dire vos noms au moment de prendre la parole pour les procès verbaux et pour que les interprètes puissent également vous identifier sur leur canal linguistique.

Eduardo, vous avez la parole.

EDUARDO DIAZ : Merci Mario. J'essaie de me connecter à Adobe Connect mais en tout cas, Alfredo Calderon a également envoyé ses excuses, Mario. Donc il faudrait modifier cela. Assurez-vous de noter cela.

Remarque : Le présent document est le résultat de la transcription d'un fichier audio à un fichier de texte. Dans son ensemble, la transcription est fidèle au fichier audio. Toutefois, dans certains cas il est possible qu'elle soit incomplète ou qu'il y ait des inexactitudes dues à la qualité du fichier audio, parfois inaudible ; il faut noter également que des corrections grammaticales y ont été incorporées pour améliorer la qualité du texte ainsi que pour faciliter sa compréhension. Cette transcription doit être considérée comme un supplément du fichier mais pas comme registre faisant autorité.

Bonsoir à tous. Je suis content de vous rencontrer ici dans cet appel. Encore une fois, je vous souhaite une très bonne année. Ce sera une très bonne année pour vous tous et intéressante en tout cas.

Je voudrais maintenant vous présenter l'ordre du jour qu'on avait prévu. Je passerai à la partie du quorum qui sera difficile à réussir. Donc on est sensé discuter de cela au début, mais pour la prochaine fois, au moment de vous connecter à la salle Adobe Connect, nous allons vous demander d'ajouter à votre nom le nom de votre organisation à la suite, au moment de vous connecter sur Adobe Connect. Comme cela, le personnel pourra vérifier qui assiste à ces appels lorsque nous essayons de nous assurer qu'il y ait suffisamment de représentants de toutes les ALS pour vérifier s'il y a le quorum suivant les nouvelles règles de procédures, le nouveau règlement intérieur qui a été adopté. Donc il faut que tout soit vérifié pour les appels.

En tout cas, j'espère que vous aurez vu l'ordre du jour. Et sur l'ordre du jour, je suis en train de vérifier si les personnes ont différents points à discuter. Et nous allons, par la suite, leur proposer un rapport à la fin de l'appel. Donc il y a, en fait, des rapports qui peuvent être partagés à la fin de l'appel, comme par exemple l'ordre du jour, pour que tout le monde puisse lire sur ce qui est en train d'être fait. Donc je vous encourage tous à bien vérifier ce que nous allons discuter qui sera inclus à l'ordre du jour avant l'appel pour savoir comment vous préparer pour nos appels.

Alors point numéro 4, ce sont des discussions. Comme vous voyez, on a ajouté des couleurs pour identifier les différents sujets que nous sommes sensés aborder. Donc ce que nous avons inclus dans le point

numéro 4, ce sont des sujets pour lesquels nous avons recommandé d'arrêter les travaux. Donc avant de faire cela, nous avons ajouté cela pour vérifier s'il y avait des commentaires.

Point suivant, c'était la création d'un groupe de travail, comme vous voyez. Donc en rouge, c'est les groupes de travail qui ont été fermés. On avait différents groupes de travail pour lesquels nous travaillions au niveau des contenus. Numéro 11, les coordinateurs du programme CROP puis le bulletin de NARALO – et c'est le point numéro 15. Et point numéro 18, Judith était la seule intéressée à ce groupe de travail et les participants sont William, Glenn, Alfredo, Judith et moi-même dans le cas du FBSC

Voilà les groupes de travail qui vont être fermés. Si vous avez des objections, faites-le moi savoir. Autrement, nous allons supprimer ces groupes de travail ; ils ne vont plus exister.

D'autre part, Tijani Ben Jemaa a demandé de discuter avec nous en tant que groupe pour partager avec nous quelques informations sur les séminaires web à venir de l'ALAC. Je ne sais pas s'il est déjà connecté. Tijani, vous êtes là ? Ah, voilà, je suis connecté maintenant mais je ne vois pas Tijani.

MARIO ALEMAN : Non, on n'a pas Tijani, Eduardo.

HEIDI ULLRICH : Eduardo, si vous me permettez.

EDUARDO DIAZ : Excusez-moi, je vais éteindre mes écouteurs. Allez-y, Heidi.

HEIDI ULLRICH : Merci Eduardo. Bonsoir à tous. Soyez les bienvenus, bonne année 2018. Ce qui était demandé par Tijani était que tous les représentants d'ALS et tous les membres individuels envoient des suggestions de sujets à aborder dans la session de renforcement des capacités 2018 pour qu'il organise un séminaire web. Donc c'est à lui ou au personnel qu'il faut faire parvenir ces informations avant le 10 février, de manière à ce que l'on puisse avoir une liste de sujets d'intérêt pour les ALS un peu plus riche.

En 2017, les séminaires web de renforcement des capacités ont varié par rapport au niveau d'intérêt. Ceux qui ont suscité le plus d'intérêt étaient ceux qui avaient été proposés par les ALS, ceux qui étaient centrés sur les politiques des ALS, sur la participation des ALS, etc. Et c'est pourquoi il a demandé à ce que toutes les ALS envoient leurs propositions à Tijani ou au personnel dans les prochaines semaines.

EDUARDO DIAZ : Très bien. Merci d'avoir précisé cela, Heidi, parce que j'ai reçu un message de Silvia sur Skype et il me semblait avoir compris qu'il voulait discuter des séminaires web d'At-Large qui avaient déjà été organisés et qui était déjà prévus. Donc je vous remercie de cette précision. Y a-t-il des questions en ce point-là ? Très bien, merci.

Il me semble que je suis bien connecté à Adobe Connect donc je gèrerai l'appel moi-même à partir de ce moment.

Les points suivants qui sont des points de discussion qui devraient être conclus sont des sujets sur lesquels on travaille depuis un moment et sur les lesquels, il me semble, il ne reste plus rien à dire, par exemple les mises à jour des SOI, des manifestations d'intérêt.

Nous avons également l'emploi du temps de 2018-2019. Glenn doit vérifier que l'on respecte bien les dates butoirs de tous les projets sur lesquels nous travaillons ou que les budgets soient respectés. Vous n'êtes pas au courant de cela mais vendredi est la date limite pour présenter ces demandes supplémentaires de budget, lorsqu'on a créé cette ligne chronologique qui nous permettra de vérifier que l'on respecte toutes les dates butoir, cela sera fait à la fin de l'appel.

Nous avons également les différents [inintelligible] et les différents genres qui ont été présentés. L'assemblée générale de NARALO et l'ICANN61 sera une question dont je discuterai avec Glenn. Et par la suite, nous vous informerons de ce que nous allons faire dans notre showcase.

Décertification des ALS, cela a été envoyé à l'ALAC pour leur considération. Et c'est l'ALAC qui nous dira ce qui a été décidé au sein de ce groupe. Donc cela sera remis à plus tard jusqu'à ce que l'on aura reçu une réponse là-dessus.

Et pour l'ICANN61, Javier et moi-même avons fait deux places de fond pour déplacement. Donc on n'a pas reçu de réponse, c'est-à-dire que ces fonds qui sont maintenant disponibles ont été proposés à l'ALAC pour vérifier qu'il y avait quelqu'un d'autre dans la communauté At-Large qui souhaiterait en profiter.

Donc voilà les sujets qui ont été dormants ou les groupes de travail qui sont censés être supprimés. Donc s'il n'y a pas d'objection, Glenn, allez-y.

GLENN MCKNIGHT : Excusez-moi, Eduardo. Je veux préciser que ces fonds sont exclusivement pour les déplacements pour l'ICANN61. N'est-ce pas, Eduardo ?

EDUARDO DIAZ : Oui, exactement, pour les déplacements. Cela ne comprend pas le logement ou les frais sur place. Exactement. Donc personne ne voulait ces fonds que pour se déplacer, évidemment. S'il n'y a pas d'objection, nous allons donc clore ces points à l'ordre du jour. C'est considéré comme abordé.

Cette fois-ci, dans cet appel mensuel, nous allons commencer à voir les séminaires web que l'on appelle snippet pour la première fois. Nous sommes sensés consacrer au maximum 15 minutes à cette question. Il s'agit de sujets qui sont des préoccupations par rapport à la politique ou des sujets dont on discute depuis un moment. Et je demandais à Alfredo Calderon de coordonner cela. Nous avons également Mark Buell d'ISOC qui connaît bien la neutralité du net et les événements récents dans ce domaine.

J'ai suivi les discussions sur cette liste et sur d'autres listes par rapport au fait de savoir si la neutralité du net a un effet direct sur l'ICANN ou pas. Il y en a qui disent oui, il y en a qui disent non. Et j'ai demandé à Alfredo qu'il prépare une petite préparation pour notre groupe pour

qu'il nous informe d'abord de ce qu'est la neutralité du net et puis pour que l'on puisse en discuter un peu. On n'est pas obligé d'arriver à tirer des conclusions ce soir, mais il faudrait que tout le monde nous dise s'ils pensent que cela aurait un impact négatif sur l'ICANN ou pas. Si c'est le cas ou si ce n'est pas le cas, je voudrais que l'on décide de quoi faire par la suite.

Cela dit, Alfredo n'est pas connecté ce soir mais j'inviterai le directeur de l'Internet Society aux États-Unis en Amérique du Nord, Mark. Mark nous fera une présentation, il prendra une quinzaine de minutes. Et puis nous allons consacrer une autre quinzaine de minutes à la discussion de ce sujet. Si nous prenons plus de temps, et bien nous prenons plus de temps. Ce n'est pas grave.

Je ne vois pas si John Laprise s'est connecté. Donc Mark, allez-y.

MARK BUELL :

Oui, j'ai quelques diapositives. Je ne sais pas si on peut les voir à l'écran. Voilà. Je vais essayer d'être aussi bref que possible.

On insiste sur l'aspect le plus important, c'est-à-dire...

[Coupure de son]

Donc en fait, la neutralité du net comprenait la liberté d'agir sur internet, de publier des contenus. Et cette liberté était sensé porter sur toutes les informations. On était donc libre de se connecter, de partager des contenus.

Mais en 2010, la FEC a adopté trois nouvelles règles qui étaient liées à la neutralité du net. Donc le principal était qu'il fallait gérer le trafic

internet de manière transparente, que l'on ne pouvait pas bloquer du trafic sur certains réseaux, que tout le monde devait recevoir la même largeur de bande, et que l'on ne pouvait pas discriminer le débit que l'on accordait à chaque réseau. Ces règles importantes de la FEC étaient donc adoptées par la FCC qui a commencé à les appliquer.

En 2014, il y a eu un procès entre Comcast Corp et la FCC où le tribunal a déclaré que la FCC n'avait pas la compétence de faire appliquer des règles en vertu du Titre 1. La protection, quant à elle, avait toujours été considérée comme faisant partie de ce Titre 1. Et en 2014, il a été dit que ce n'était pas le cas. Voilà pourquoi en 2015, le gouvernement de Obama – on passe à la diapositive suivante, s'il vous plaît – a demandé à la FCC d'approuver de nouvelles règles de neutralité du net regroupées sous le Titre 2 dès l'ordre de l'internet ouvert.

Il est important de savoir, donc, que le Titre 2 n'est pas la neutralité du net mais il porte plutôt sur des règles qui s'appliquent aux connexions internet sans fil et connectées par des fils. En général, on confond les deux mais ce n'est pas le même concept.

Il est également important de savoir que dans les deux décennies précédentes, avant ce nouvel ordre de l'internet ouvert, les gouvernements démocrates et républicains agissaient suivant le Titre 1, qui nous a permis de grandir énormément, de faire croître l'internet. Or, l'environnement de politiques internet a beaucoup changé par rapport aux années 1980. Donc ce Titre n'était plus mis à jour.

Il est également important de savoir que la définition de cette neutralité du net – je m'excuse, c'était mon téléphone portable qui sonne – a permis à ce que l'on crée de nouveaux fournisseurs de « edge » qui

peuvent, à partir de ces nouvelles règles, curer les résultats de recherche pour vous montrer ce qu'ils veulent afficher. Peut-être que vos moteurs de recherche utilisent certaines règles ou appliquent des pratiques qui ne vous permettent pas de voir tous les résultats. On passe maintenant à la diapositive suivante.

Alors cela a changé l'année dernière, comme je le disais, et beaucoup de personnes s'attendaient à ce que cela change. Il y a eu beaucoup de procès, il y avait peu de soutien du côté des républicains pour ce nouvel ordre de l'internet ouvert. On a vu des changements lorsque Trump a désigné au début de 2017 un nouveau fonctionnaire qui a exprimé son intérêt à changer les règles. Et il avait même dit qu'il ne soutenait pas l'internet ouvert. Donc en novembre 2017, il a annoncé qu'il allait supprimer l'ordre de 2015 et en décembre, c'est ce qu'il a fait. Il y a eu un vote avec le parti républicain et l'ordre de l'internet ouvert a été abrogé. Et ce que cela a provoqué, essentiellement, était de changer l'autorité de la neutralité du net, qui a été maintenant cédée à la FCC, que ce soit au niveau de la transparence ou pour appliquer un nouvel ordre. On ne sait pas si les nouvelles règles suffiront ou pas, on ne sait pas s'il y aura des règles de protection des consommateurs, on ne sait pas bien quel est le rôle de la FCC. La FCC n'est pas proactive dans ce rôle de protectrice des consommateurs, mais il se pourrait qu'il y ait de grands changements qui reflètent que cette organisation agit de manière anti-concurrentielle.

Est-ce qu'on peut défiler pour avancer à la diapositive suivante ?

Où en somme-nous ? La FCC, donc, aura maintenant de l'autorité sur la neutralité du net, c'est-à-dire que l'on revient aux jours préalables à

2015, c'est-à-dire que la FCC peut permettre de bloquer ou d'accorder la priorité à certains résultats. Ils ne vont plus devoir donner de réponse s'il y a [inintelligible] d'information non plus. Mais le débat de la neutralité du net, je pense, durera un bon moment.

Des mesures juridiques des différents groupes arriveront sans doute. Il y a beaucoup de personnes qui pourraient être affectées par cela. Mais le Congrès prendra sans doute des mesures par rapport à cette décision. Le Congrès a 60 jours pour réviser et contrôler, surveiller cette abrogation du Titre 2. Aujourd'hui, un projet a été présenté par un sénateur du Massachussetts qui a reçu 30 co-parrains, c'est-à-dire que le Sénat devra maintenant voter sur l'abrogation de cet ordre de l'internet ouvert. Il n'est pas probable que cette loi soit approuvée mais on sent que les résultats ne seront pas définitifs dans un sens ou dans un autre, surtout sachant qu'il s'agit d'un an d'élections aux États-Unis et qui pourrait amener les démocrates à voter autrement. Donc dans ce sens, nous sommes en train de voir comment cela impacte d'autres pays dans le monde, en dehors des États-Unis.

Pour moi, la question qu'on m'a posée, c'est donc de savoir quel était l'impact que cela avait sur l'ICANN. La mission de l'ICANN porte surtout sur les noms et les numéros. Lorsque que l'on y pense, ce n'est pas vraiment lié au trafic, c'est-à-dire que l'ICANN et ses fonctions de numérotation et de nommage ne devraient pas être touchés vraiment par cette décision. Cependant, les membres de l'ICANN et de NARALO sont des membres de la communauté internet en général. Et comme tel, je pense que cela touchera la possibilité d'exprimer nos voix en tant que personnes qui comprennent la question et le sujet, qui savent ce qui se passe pour voir, en fait, ce que l'on peut faire. Notre avis n'est

pas vraiment important mais en tant que communauté, il faut que l'on s'assure que l'on soit entendu. Donc il y a beaucoup d'information, beaucoup de données importantes disponibles. Et je pense que c'est à nous de transmettre tout cela.

Et donc je pense que l'on ferait mieux, peut-être, d'aborder les commentaires sur la neutralité du net et voir [inintelligible] ou pas. Et en fait, il est vrai que la neutralité du net [inintelligible] aux États-Unis. Que je sache, le Sénat est un véhicule. On pourrait demander au Congrès de légiférer sur la neutralité du net. Il pourrait y avoir des campagnes là-dessus.

Glenn, vous demandiez ce que cela impliquait pour le Canada, par exemple. Cela pourrait avoir différentes implications pour le Canada et pour les Canadiens. Et le fait que le trafic au Canada est échangé aux États-Unis fait que les personnes pourraient être des victimes de la gestion du trafic des personnes qui s'en occupent aux États-Unis, par exemple. Donc il reste à voir comment on gèrera cela.

Mais l'autre possibilité, si l'on regarde des fournisseurs de contenu, par exemple Netflix, ils doivent payer plus pour que leur contenu ait plus de trafic que d'autres aux États-Unis pour s'assurer qu'il sera montré correctement et que cela sera également partagé avec les utilisateurs en dehors des États-Unis, y compris au Canada. Mais Glenn, en définitive, si vous passez par les États-Unis, par les règles de la NSA, c'est ça la question ? Oui. Tout dépend du trafic aux États-Unis. Il y en a qui ont beaucoup de trafic mais on en est à plus de 50 % Donc il y a beaucoup de trafic qui sort vers le Canada qui vient des États-Unis et qui serait, donc, affecté par ces nouvelles mesures.

Matthew, par rapport à votre question, je n'en suis pas sûr. Vous me demandez si cela a un impact sur l'ICANN, possiblement au niveau des juridictions. Mais je ne sais pas si c'est la juridiction de l'ICANN. C'est à l'ICANN de décider.

Est-ce que vous êtes prêts à passer à une discussion ? Glenn, oui, il s'agit d'un très bon outil, IX Maps.

EDUARDO DIAZ : On a des commentaires de Jonathan. Jonathan lève la main. Allez-y, Jonathan.

JONATHAN ZUCK : Merci. C'est Jonathan Zuck du réseau The Innovator et membre individuel de NARALO.

Je pense qu'il est intéressant que l'on discute de cette question et qu'il est nécessaire qu'on le fasse également. Mais il y a un bon nombre de questions associées, ici, à ce sujet. Déjà, on a le concept de la neutralité du net et ce qui y est inclus. Il y a différents types de données par exemple pour lesquelles on pourrait vouloir avoir différents types de priorités, comme les services de [inintelligible], Netflix. Ce sont déjà des contenus pour lesquels il y a une discrimination en fonction des fonds qui s'allouent au trafic sur internet.

Mais d'autre part, on a également [inintelligible] de la FCC à faire cela. Et je pense qu'il y a beaucoup de personnes qui s'inquiètent de cette désignation du Titre 2 parce que cela permet d'avoir la capacité de censurer ce qu'il se passe sur internet, de ce qui est discuté. Et pendant

le gouvernement d'Obama, on nous avait promis que ce ne serait pas le cas. Mais si l'on accepte l'autorité du Titre 2, c'est tout juste comme si l'on disait que la FCC a le droit de réglementer les contenus sur internet, et vu [inintelligible] et le comportement politique de la FCC.

Donc en fait, si l'on part d'une définition de cas d'utilisation, cas de figure, on verra si on parvient à trouver des solutions plus stables. Et je pense qu'on pourrait tous voir si ça pourrait se régler d'autre part. Et le titre 2 a également d'autres problèmes associés.

MARK BUELL :

Oui, c'est exactement cela. Et l'extension de cela, c'est que le titre 2, finalement, cela s'apparente à un numéro de téléphone en fait. Et il faudrait que le gouvernement nord-américain envisage quelque chose de ce genre et puis s'engager vis-à-vis de la gouvernance de l'internet parce que cela ouvre la porte à ce que d'autres pays puissent pousser davantage, comme au sein de l'organisation de l'UIT par exemple. On a vu ce genre de pression qui peut être positif pour l'ICANN ou l'ISOC.

Et par rapport à ce que vous avez dit par rapport à l'ordre d'internet qui a changé en 2015, on a vu ce va-et-vient entre l'administration à la Maison Blanche où le FCC, sous l'administration démocrate, a vu l'ouverture de la gouvernance de l'internet d'une manière sans précédent. Et je ne pense pas nécessairement que le titre 2 a permis finalement, d'améliorer les choses par rapport à la gouvernance de l'internet aux États-Unis.

Y a-t-il d'autres questions ?

EDUARDO DIAZ :

Alors vous avez parlé du Titre 2, du fait qu'on ne permet pas, on n'autorise pas la discrimination, le blocage, etc. Est-ce que vous savez s'il y a des fournisseurs qui vont commencer à faire cela ou qui le font déjà ? Et est-ce qu'ils doivent le dire ? Et si c'est le cas, au moins, on pourra savoir si quelqu'un est en train de faire cela.

Le problème avec cela, c'est que s'il n'y a qu'un seul fournisseur dans votre région, alors vous êtes fichu parce que s'il y a concurrence entre différents fournisseurs, vous pouvez choisir. Mais s'il n'y en a qu'un, cela va être difficile.

MARK BUELL :

Oui, la transparence, c'est important. C'est quelque chose qui a été défendu et promu. Dans ce document, il y a une exigence pour que les fournisseurs de service internet soient transparents dans la gestion du trafic.

Moi, je ne suis pas à même de dire si c'est le cas ou pas. Cela ressemble beaucoup à ce qui se passe au Canada. Il y a une exigence pour que les fournisseurs soient transparents dans la gestion du trafic.

Je ne sais pas si quelques souhaite intervenir. Je ne vois pas de main levée sur Adobe Connect. Est-ce qu'il y a d'autres questions ?

GLENN MCKNIGHT :

Oui, William a une question. Allez-y, William.

WILLIAM CUNNINGHAM : Vous m'entendez ? Vous m'entendez bien ? Mon micro est allumé ?
Oui.

Alors la question est la suivante. Si je comprends bien, parce qu'on a eu cette discussion en ligne, un discussion en ligne qui limitait la possibilité de l'organisation d'avoir un impact sur une politique proposée parce qu'au sein de l'ICANN, la communauté At-Large avait peur de ces conceptions des politiques. Mais ma question est la suivante : qu'est-ce que l'ICANN ou At-Large ou NARALO ou autre, toutes ces organisations où il y a des comités, des groupes, donc c'est difficile de les diviser, mais quelle devrait être la position de NARALO/ICANN sur cette question ? Voilà la question.

EDUARDO DIAZ : Est-ce que je peux intervenir ? Je vois que personne ne souhaite intervenir.

Moi, je répondrais, William, que si vous regardez tout cela, d'abord la mission de l'ICANN qui porte uniquement sur les noms de domaine, il s'agit de gérer le système des noms de domaine. Et ce problème, effectivement, c'est un gros problème pour l'internet en général et pour la mission de l'ICANN, mais de manière indirecte. Cela ne l'affecte pas de manière directe, mais indirectement, oui, et tout le monde.

Et par rapport à votre question, que va faire NARALO là-dessus, est-ce qu'on va mettre un stop à cela en tant que NARALO au sein de l'ICANN ? Peut-être que c'est le sens de votre question. Et dans ce cas-là, je ne sais pas mais moi, je n'ai rien vu pour l'instant. Est-ce que quelqu'un d'autre souhaite ajouter quelque chose, intervenir ? Silence.

GLENN MCKNIGHT : Oui, je vous entends.

EDUARDO DIAZ : Il n'y a pas de commentaires, donc.

MARK BUELL : Oui, je suis curieux de voir comment l'ICANN et d'autres organisations At-Large sont uniques dans le monde par rapport à leur mission.

EDUARDO DIAZ : D'après ce que je sais, non, ce n'est pas le cas mais peut-être, je ne sais pas. Mais encore une fois, c'est un gros problème dans cette partie du monde. Mais comme vous l'aviez dit Mark, cela pourrait affecter des pays comme le Canada parce qu'il y a beaucoup de trafic là-bas.

MARK BUELL : Oui, il y a une forte neutralité du net et politiques afférentes, surtout en 2014. Et depuis le retrait de l'ouverture d'internet, beaucoup ont retiré leur soutien à la neutralité du net parce qu'il y a énormément de trafic qui passe par les États-Unis. Donc il faut voir également la pression et la force des leaders de l'industrie aux États-Unis.

EDUARDO DIAZ : Vous savez, je pense que ce qui va se passer, c'est que tout cela va résulter en une bataille juridique. Cela va prendre des années et dans quatre ans, vous verrez une nouvelle administration et cela va se

produire de nouveau. Cela va finalement être un va-et-vient constant, une partie de ping pong et finalement, je ne vois personne qui soit en train de bloquer cela. Et je dis toujours que quand il y a des gens qui bloquent et qui font de la discrimination, comment est-ce qu'on peut détecter cela ? Comment savoir effectivement et réellement s'il font cela ? C'est toujours très complexe. Oui, je vous écoute ?

MARK BUELL :

Oui, je voulais simplement dire que moi, je pense que savoir si le Congrès va adopter un texte de loi cette année ou pas, je ne sais pas. Mais peut-être qu'à Washington et au sein des groupes de réflexion, il y a un intérêt de part et d'autre d'agir par rapport à la neutralité du net. Cela ne veut pas dire que ce soit quelque chose qui soit pleinement compris et pleinement soutenu par les gens lorsqu'ils auront compris exactement ce dont il retourne par rapport à la neutralité du net. Peut-être qu'effectivement, il y aura un texte de loi qui sera adopté au Congrès cette année.

Est-ce qu'il y a d'autres questions, commentaires à faire là-dessus ? Je n'entends personne. Donc Mark, merci d'avoir pris le temps de venir nous parler... Ah, je vois quelqu'un qui souhaite intervenir.

WILLIAM CUNNINGHAM :

Oui, vous m'entendez ?

EDUARDO DIAZ :

Oui, allez-y.

WILLIAM CUNNINGHAM : Quelle est la prochaine étape là-dessus s'il y en a une ? À des fins de discussion simplement, mais merci d'avoir apporté ce sujet de discussion ici dans le groupe. Mais quelles sont les prochaines étapes après cette discussion ? Si vous n'avez pas de suggestion à faire, j'aimerais en faire une, moi, en demandant une déclaration formelle et une révision formelle sur cette question pour NARALO. Je sais que le PDG a fait une déclaration sur cette question mais moi, je propose une déclaration formelle.

EDUARDO DIAZ : Oui. Il y a beaucoup de gens qui pensent la même chose ? Et comme Glenn le dit, on peut faire un petit sondage et demander aux gens dans le groupe s'ils sont d'accord pour faire une déclaration. Et quel type de déclaration, d'ailleurs, souhaiteriez-vous, William ? Et dans quel but ?

WILLIAM CUNNINGHAM : Alors un peu de contexte. Le type de déclaration que j'aimerais, ce serait une déclaration qui partirait du point de départ de l'organisation responsable de la gestion des noms et des numéros indépendamment de cette politique de la neutralité du net telle que définie par le FCC qui aurait un impact sur la viabilité à long terme.

Moi, ce que je dis, c'est que cette politique n'affecte pas l'ICANN aujourd'hui. D'accord, je suis d'accord avec cela. Mais moi, j'aimerais qu'on dise et qu'on déclare clairement que d'un point de vue technique, il y a un impact à court terme, à long terme et à moyen terme sur la politique FCC par rapport aux opérations techniques, au fonctionnement technique de l'internet. Et du point de vue de cette

discussion, il faut limiter tout cela aux numéros et aux noms étant donné qu'on veut augmenter... se limiter aux numéros et aux noms. Et donc il faut faire une déclaration en rapport avec cela.

EDUARDO DIAZ :

William, écoutez, cela n'affecte pas l'ICANN. Par exemple, ma principale organisation, c'est Internet Society et ils sont intéressés par la neutralité du net et de l'impact que cela a. Et la déclaration irait dans ce sens, pour moi. La mission de l'ICANN n'affecte pas l'ICANN. Et l'ISOC, c'est différent parce que l'ISOC a une autre mission, une mission liée à l'internet. Mais la mission de l'ICANN se cantonne aux noms de domaine. Donc il faut voir quel est l'impact à court, moyen et long terme.

WILLIAM CUNNINGHAM :

Alors d'abord, j'apprécie votre opinion. Je la respecte mais je ne suis pas sûr qu'elle soit vraie. Il faut être ouvert à d'autres opinions par rapport à cela. Et j'aimerais mettre en garde par rapport à une réelle assistance pour savoir si la déclaration que vous venez de faire est vraie ou pas ; je n'en suis pas sûr. Et même si ce que vous venez de dire est vrai, j'aimerais que cette déclaration soit faite de la part de l'ICANN pour insister sur ce que vous venez de dire, pour que tout le monde sache clairement en voyant cette déclaration que le groupe qui est chargé de telle et telle chose ne sera pas affecté par telle et telle politique.

Donc que l'on soit pour ou contre la neutralité du net, moi, ce que j'aimerais, c'est qu'il y ait une déclaration formelle et claire par rapport

au fait de savoir si c'est une bonne chose, si c'est une mauvaise chose pour l'ICANN ou si cela a un impact quelconque sur l'ICANN.

EDUARDO DIAZ : Alors tel que Mark a fait ses présentations, vous aurez compris que cela n'aura pas d'impact, cela n'a pas d'impact sur l'ICANN. Mais bon, je ne peux pas vous en dire plus. Je ne pense pas que l'on va mettre un point final là-dessus par rapport à la perspective de l'ICANN par rapport aux noms de domaines, etc. Et vous dites que cela affecte tout le monde de manière indirecte. Mais cela n'affecte pas l'ICANN. Donc pourquoi parler d'une déclaration alors que cela ne concerne pas l'ICANN dans sa mission ?

WILLIAM CUNNINGHAM : Oui, mais ça, encore une fois, c'est votre opinion. Vous pourriez vous tromper.

EDUARDO DIAZ : Bon, alors je suis d'accord pour qu'on ne tombe pas d'accord.

WILLIAM CUNNINGHAM : Ensuite, là, je ne vous demande pas de dire « Il faut une déclaration. » ou « Il n'en faut pas. » Mais je pense – et ça, c'est une opinion personnelle – que cela a un impact très négatif sur l'internet. Et dans dix ans, lorsque les gens regarderont ce qu'il s'est passé, ils penseront : « Cette neutralité du net, cela a réellement chamboulé tout le système. Et personne n'a pu voir tout cela. Or, il y avait un groupe qui s'appelait l'ICANN et ils étaient sensés se pencher sur ce genre de

choses, examiner ce genre de problème et ils n'ont rien fait. » Donc moi, j'aimerais voir une déclaration de vous qui dise que cela n'a pas d'impact ou que cela en a un, un impact relatif ou que cela a un impact.

EDUARDO DIAZ :

Bon, nous allons clore cette discussion parce qu'on doit avancer. Donc organisons un petit sondage au sein de notre groupe. Mettez une petite croix ou coloriez en vert si vous êtes d'accord pour faire une déclaration. Mais donc, c'est mon opinion personnelle. Je ne suis pas sûr qu'on va se mettre d'accord là-dessus, mais voilà ce qu'on pourrait faire. Donc il y a des personnes qui, apparemment, n'ont rien dit mais qui ont ajouté des coches vertes. Je ne sais pas si cela ne vous intéresse pas, si vous ne souhaitez pas participer, si vous ne suivez pas la discussion.

GLENN MCKNIGHT :

Excusez-moi Eduardo, mais il y a des personnes qui suivent mais qui ne sont peut-être pas connectées à Adigo. Donc on ne peut pas voir leur main levée. Donc en fait, il y a toujours des personnes qui ajoutent ici des coches vertes, des croix rouges. Donc Eduardo, peut-être que l'on pourrait prendre quelques minutes de plus, donner un peu plus de temps.

JUDITH HELLERSTEIN :

Peut-être que les personnes qui suivent sur l'appli d'Adobe Connect ne voient pas où ajouter les coches vertes ou les croix rouges, donc elles peuvent tout simplement ajouter un commentaire sur le chat pour nous

faire savoir quel est leur avis. Voyez, Ron est en train de dire qu'il a une question de clarification.

BILL JOURIS : Pour ce qui est de la qualification, je voudrais savoir si NARALO, l'ICANN ou At-Large devrait faire des déclarations sur les politiques récentes de la FCC concernant la neutralité du net ou la liberté de l'internet, comme ils l'appellent. Et il faudrait que cette déclaration soit formelle. Alors que ce soit clair, je parle d'une déclaration formelle de cet organe concernant l'impact ou le manque d'internet de cette politique de liberté de l'internet qui a été adoptée par la FCC. Donc appelez-la comme vous voudrez, la mission de l'ICANN, la mission de l'internet, mission en général, moi, je voudrais bien que l'on parle de la mission de l'ICANN. Est-ce que cela est un peu plus clair ?

EDUARDO DIAZ : Je me suis déconnecté d'Adobe Connect. Je ne sais pas, Glenn, si vous pourriez m'informer des résultats du vote ?

GLENN MCNIGHT : Oui. La plupart des personnes ont déjà voté donc on a quatre personnes qui sont d'accord avec des coches vertes et pour ce qui est des désaccords, nous avons 11 croix rouges. Je ne vois pas qui d'autre vote, donc il paraîtrait que la majorité des personnes ne sont pas d'accord avec la déclaration.

EDUARDO DIAZ : D'accord. Donc nous allons annuler cette déclaration. Nous allons passer au point suivant de l'ordre du jour. Je vous remercie tous d'avoir participé.

Passons au point suivant à l'ordre du jour dans ces cinq minutes qu'il nous reste. Il s'agit du groupe de travail de la sensibilisation. Glenn, allez-y.

GLENN MCKNIGHT : Merci, Eduardo. Nous avons beaucoup travaillé sur la création d'un groupe de travail pour NARALO, mais cela est lié à un groupe de travail plus large qui est un groupe de travail d'At-Large sur la participation et la sensibilisation. Ce groupe de travail n'a pas tenu d'appel formel récemment, mais nous espérons pouvoir tenir un appel en janvier.

Je vous informe rapidement. On a récemment célébré le FGI à Genève avec moi-même, Judith et Thomas Trutt, un de nos membres individuels, et Matthew qui étaient tous des bénévoles pour occuper le stand qu'on avait. On a eu, donc, cinq personnes sur un total de 109 visiteurs. Donc ce fut un très bon évènement. Sur la page, on a un très bon rapport.

Mais pour que vous ayez une idée par rapport aux activités à venir de sensibilisation et de participation, Marita Moll a demandé quelques fonds discrétionnaires. Je pense qu'il nous reste 250 \$ sur les 2000 \$ qu'on avait reçu pour organiser un évènement de l'ICANN lors de la réunion de CIRA en février. Nous travaillons avec le personnel de CIRA, Alan, [inintelligible] pour définir les aspects de logistique. Ce sera un

évènement communautaire qui sera discuté en ligne. Voilà un évènement un février.

Et en mars, on a un grand évènement à la 61^{ème} réunion publique de l'ICANN où il y aura beaucoup d'activités en cours, y compris la première école de gouvernance internet de l'Amérique du Nord qui s'ensuivra les différents participants à cette réunion pour les informer de ce qu'est NARALO. Nous aurons également un stand lors de la réunion. L'ICANN nous a fourni une table et des panneaux dans le centre de [inintelligible]. Donc il nous reste à trouver des bénévoles qui s'occupent de vérifier qu'il y ait quelqu'un à cette table lors du matin avant l'évènement, pendant la pause déjeuner et le soir. Donc ce n'est pas un évènement de toute la journée, mais nous aurons, bien sûr, du matériel disponible pendant toute la journée.

Et puis nous aurons également le showcase sur lequel nous sommes en train de travailler. Si vous voulez vous proposer comme bénévole pour le stand, faites-le nous savoir. J'avais déjà partagé le lien pour accéder au site de sensibilisation et de participation tout à l'heure. Donc voilà à peu près ce que j'avais à partager de mon côté.

Eduardo, vous avez la parole.

EDUARDO DIAZ :

Merci. Et bien je conclus ce dernier rapport. Je voudrais maintenant que l'on aille à la fin de cet appel. Si vous avez des commentaires ou des suggestions à faire pour le prochain appel mensuel, faites-les nous parvenir. Je vous souhaite un très bon nouvel an et j'espère vous revoir

à Porto Rico. Nous espérons tous vous voir lorsque vous viendrez visiter cette île magnifique. Merci.

JONATHAN ZUCK : Eduardo ?

EDUARDO DIAZ : Oui. Qui parle ?

JONATHAN ZUCK : Êtes-vous toujours connecté ?

EDUARDO DIAZ : Oui, je suis là.

JONATHAN ZUCK : Je vais envoyer un courriel sur le travail de bénévolat sur place. Est-ce qu'on pourrait coordonner ces activités ?

EDUARDO DIAZ : Ah c'est bien. Quel type d'activités est-ce que vous organisez ? Parce qu'il y avait des personnes qui voulaient assister à notre réunion pour faire du travail de bénévolat, atteindre les écoles, voir si l'on peut organiser, en fait, des activités avant la réunion de Porto Rico.

JONATHAN ZUCK : Ce n'est pas la peine d'en discuter dans cet appel. J'imagine que l'appel doit être clos maintenant. Mais regardez sur votre courriel et on verra ce qu'on peut faire.

EDUARDO DIAZ : Absolument. Je vérifierai.

JONATHAN ZUCK : Mon numéro de téléphone est le 202-256-1457.

EDUARDO DIAZ : Je vous appelle tout de suite. Merci.

LEAH SYMEKHER : Eduardo, j'ai ajouté un lien vers le site du NomCom où nous allons partager une mise à jour. Donc les personnes peuvent y accéder pour obtenir des mises à jour. D'accord ?

HEIDI ULLRICH : Merci. Merci à tous et au revoir.

MARIO ALEMAN : Merci. L'appel est maintenant clos. Vous pouvez déconnecter vos lignes.

[FIN DE LA TRANSCRIPTION]